



Signataires : Patrick Saudan, Boris Calame, Bertrand Buchs

Date de dépôt : 5 septembre 2022

Proposition de motion **pour la sauvegarde de la féra et des autres espèces de salmonidés du lac**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le manque d’oxygène en eau profonde du lac Léman lié au réchauffement climatique ;
- la diminution régulière depuis une décennie des tonnages annuels de poissons pêchés dans le Léman ;
- la diminution encore plus marquée des tonnages annuels de féras pêchés ;
- le nombre important de pêcheurs professionnels sur le lac Léman et l’absence de quotas sur la pêche pour les pêcheurs professionnels,

invite le Conseil d’Etat

- à déterminer, par le biais d’une collaboration avec les organismes scientifiques idoines, les associations professionnelles de pêcheurs, la FIPAL (Fédération internationale des pêcheurs amateurs du Léman) et notamment la CIPEL (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman), quelle est la part dévolue à une éventuelle surpêche, sur la diminution des stocks de féras ainsi que des autres espèces de salmonidés dans les eaux du petit lac ;
- à se concerter avec ces organismes afin d’effectuer cette même étude sur l’ensemble du lac ;

- à étudier le cas échéant en fonction des résultats un moratoire sur la pêche ou l'établissement de quotas stricts sur la prise de feras et d'autres espèces en voie de disparition ;
- à étudier, si une telle mesure venait à être appliquée, la mise sur pied d'un fonds de compensation pour dédommager les pêcheurs professionnels qui verraient leur activité diminuer suite à la prise de telles mesures.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Depuis 2013, les tonnes de poissons capturés dans le Léman sont en baisse constante. Des poissons emblématiques du Léman comme la féra et la truite sont particulièrement concernés. Pour la féra, 976 tonnes étaient pêchées en 2014, et seulement 120 tonnes en 2019 et 203 tonnes en 2020 (Le Temps, 15.02.2022). Parmi les causes, le réchauffement climatique est probablement à incriminer en premier lieu. Il entraîne une diminution du brassage des eaux profondes avec les eaux en surface (plus froides en hiver), avec comme conséquence une hypoxie (manque d'oxygène) des eaux profondes plus importante, limitant en hiver la reproduction des espèces de poissons et surtout celles de la féra et des salmonidés. Les micropolluants et les cormorans seraient aussi partiellement responsables de cette baisse des stocks de féra (Le Temps, 15.02.2022). Mais une autre cause de la diminution des stocks de poissons, en particulier la féra, pourrait être liée à une surpêche.

Par rapport à la superficie du lac Léman, le nombre de pêcheurs professionnels est probablement trop important. En 2012, rien que du côté suisse, on comptait 118 pêcheurs professionnels (source : Association suisse romande des pêcheurs professionnels) et du côté français 69. Dans le lac d'Annecy qui n'avait que deux pêcheurs professionnels en avril 2019, la diminution de la féra est sensiblement moindre. Une analyse plus fine de l'évolution des stocks de poissons menacés comme la féra et la truite permettrait de mieux cerner si une surpêche était l'un des facteurs responsables de la diminution de ces poissons et si des mesures fortes comme l'instauration de quotas pour les pêcheurs professionnels, ou éventuellement même un moratoire durant quelques années, permettrait d'endiguer même partiellement cette diminution des stocks de féra et autres poissons.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de la République et canton de Genève de se concerter avec toutes les associations scientifiques et professionnelles concernées, les partenaires signataires de la CIPEL, afin d'instaurer rapidement une étude plus précise sur les causes de diminution des stocks de féra dans les eaux du petit lac et de l'étendre à l'ensemble du lac avec tous les partenaires concernés. Cette évaluation permettrait à moyen terme d'envisager des mesures visant à sauvegarder la biodiversité du lac Léman déjà gravement menacée par le réchauffement climatique.

Mesdames et messieurs les députés, nous vous remercions d'avance de réserver un accueil favorable à cette proposition de motion.

Quand la féra se fait rare

LAC LÉMAN

Le salmonidé est en net déclin dans le lac Léman. En cause, le réchauffement climatique, et la présence dans les eaux de nombreux micropolluants



Il y a de moins en moins de féras dans le lac Léman. Un pêcheur à Allaman, octobre 2018. — © VALENTIN FLAURAUD / KEYSTONE



Christian Lecomte

Publié mardi 15 février 2022 à 14:38

Modifié mardi 15 février 2022 à 16:42

On peut avoir été désigné poisson de l'année 2022 par la Fédération suisse de pêche (FSP) et pour autant juger que la vie va à vau-l'eau. C'est ce que doit penser la féra, connue aussi sous le nom générique de corégone. Car ce

poisson argenté, champion de l'adaptation, connaît une chute importante de ses effectifs dans les lacs suisses. Le constat a été établi par la FSP. «La diminution est drastique, on est passé de 1540 tonnes pêchées dans les années 1990 à 486 tonnes en 2019. Pour ce qui concerne la capture de la féra dans le lac Léman, on est passé de 976 tonnes en 2014 à 203 tonnes en 2020 avec un rendement au plus bas en 2019 avec 120 tonnes», indique Maxime Prevedello, responsable de la communication de la FSP pour la Suisse romande.

Un rappel: le corégone appartient à la famille des salmonidés, et la Suisse en dénombre 24 sous-espèces dont beaucoup ne se rencontrent que dans notre pays. Il porte le nom de féra dans le Léman. C'est le premier poisson commercialisé par les pêcheurs professionnels. Il ne fait pas partie des espèces menacées comme la truite lacustre ou l'omble chevalier, mais pourrait intégrer à moyenne échéance cette liste. Cause première avancée: la dégradation des conditions de vie de ces espèces. Le réchauffement climatique est mis en avant. Depuis les années 1960, la température moyenne des lacs suisses a augmenté de deux degrés. Chloé Goulon, ingénieure à l'Inrae à Thonon (Haute-Savoie), explique: «La féra aime l'eau froide et les œufs se développent correctement à une température inférieure à 7 degrés. L'augmentation peut entraîner une mortalité des œufs et une perte de correspondance entre les dates d'arrivée du zooplancton et d'émergence des larves.» Elle poursuit: «Nous observons les mêmes évolutions dans les lacs de Neuchâtel et du Bourget. Ce synchronisme nous conforte dans l'idée que des phénomènes climatiques seraient en jeu.»

Trop d'engrais et de lisier

Mais d'autres explications sont avancées. La FSP évoque l'apport excessif d'engrais et de lisier dans les lacs le siècle dernier, qui ont raréfié l'oxygène dans les zones profondes et les secteurs de frai. De manière générale, les pollutions chimiques sont pointées, entre autres les pesticides utilisés dans l'agriculture ainsi que les micropolluants issus de l'industrie et des activités humaines. «Les pourtours du Léman sont trop urbanisés, des milliers de substances nouvelles mises sur le marché et dont on ignore encore les effets nocifs sur les écosystèmes passent à travers les stations d'épuration et se retrouvent dans le lac. Le premier apport de microplastiques dans les eaux du Léman est l'abrasion des pneus de voitures avec 30 tonnes estimées chaque année», relève Diane Maitre, responsable de projet à l'Association pour la sauvegarde du Léman. La Maison de la rivière à Tolochenaz va lancer une étude expérimentale sur la présence de produits chimiques dans la chair des

poissons qui pourraient avoir un impact sur leur fertilité. «En collaboration avec l'Unil et l'EPFL, nous allons analyser les perturbateurs endocriniens et les biomarqueurs à partir de la récolte de sperme», confirme Amandine Bussard, collaboratrice scientifique.

Surpêche

Les spécialistes s'accordent par ailleurs pour dire qu'il y a eu surpêche entre 2010 et 2014, notamment de la part des pêcheurs professionnels. «Les amateurs, les récréatifs, prélèvent 10% des corégones, le reste ce sont les professionnels», rappelle Maxime Prevedello. Etonnamment, par rapport par exemple à la perche, la féra était peu valorisée dans les années 1990. «Il y a eu dès 2010 des pics de capture et une grosse pression sur ce poisson parce qu'on a découvert de nouvelles recettes, du type rillettes et mousses», souligne Diane Maitre. Afin de mieux protéger la reproduction de la féra et du corégone en général, la pêche sera cette année interrompue deux semaines plus tôt, à compter du 1er octobre. La FSF ajoute que des oiseaux piscivores comme le cormoran, dont la population a fortement avancé en raison de mesures de protection, pèsent aussi sur le déclin de la féra.